



S'installer
en agriculture



S'installer en agriculture, par où commencer ?

Semaine de la Reprise et de la Création d'Entreprise
Semaine Re Start, 5 décembre 2025



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité





Les Chambres d'Agriculture de Bretagne

- Etablissement public et organisme de développement accompagnant au quotidien la création – reprise d'entreprise en agriculture dans toutes ses diversités.
- 80 conseillers spécialisés et de proximité aident dans la concrétisation et la réussite des projets d'installation, quels qu'ils soient. Ils proposent conseils, formations et accompagnements personnalisés. Ils facilitent les démarches et l'accès aux différents dispositifs d'aides.
- Nos ressources et experts proposent des solutions concrètes et adaptées aux besoins des porteurs de projet lors de la phase d'installation, et en post-installation pour sécuriser vos projets dans toutes leurs dimensions: Stratégie (gestion, organisation du travail et RH...), Approche système (conventionnel ou AB, Filières courtes ou longues), technico-économiques dans les différentes productions (Lait, Viande bovine, Porcs, Volailles, Légumes-horticulture et maraîchage, Ovins-Caprins, Equins, Cidre-Bière, Apiculture...), en bâtiments, en environnement..



Repères en Bretagne : Profil des exploitations des nouveaux installés

7 installations/10 en société

82 % projets de reprise

29 % de femmes

32 % en BIO

30 % Atelier Vente Directe

83 ha SAU





*S'installer
en agriculture*



Quelques repères en Bretagne : Profil des nouveaux installés



Tendance :
Augmentation
des installations
Hors Cadre
Familial (HCF)



Age moyen 30.4 ans

39 % BTSA et +

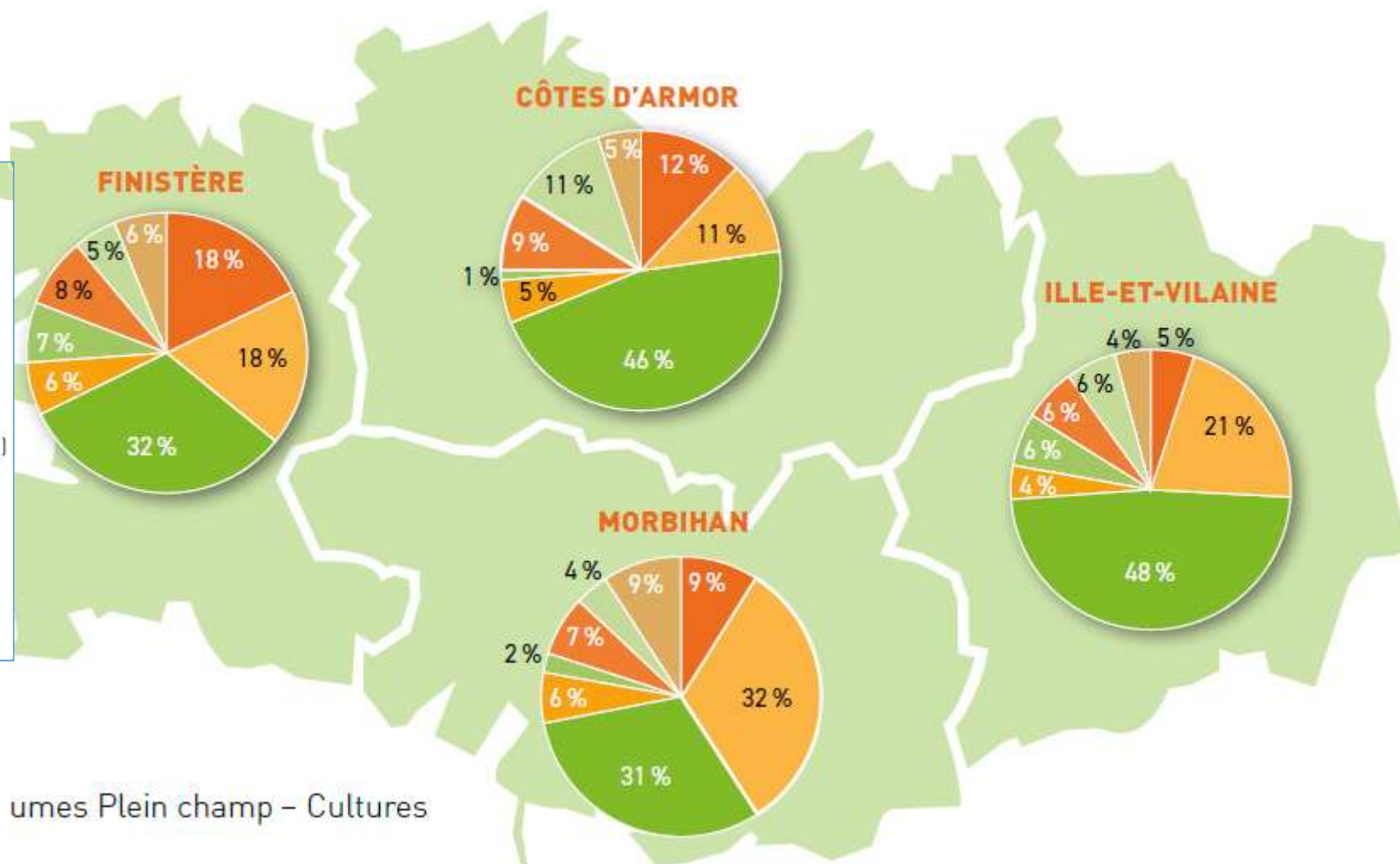
46 % Hors Cadre Familial

40 % Origine Non Agricole



Une grande diversité de profils :
du jeune sortant de Bac Pro au
salarié
en reconversion professionnelle
de 35/40 ans

Quelques repères en Bretagne : Profil des exploitations



umes Plein champ – Cultures





S'installer
en agriculture



Les démarches pour créer ou reprendre une entreprise agricole





*S'installer
en agriculture*



La place du projet professionnel

Quel projet de vie ?

Quel projet professionnel ?

Quelle cohérence entre les deux ?





*S'installer
en agriculture*



Différents projets professionnels

Salariat

Reprise d'entreprise / Association

Création d'entreprise





*S'installer
en agriculture*



Quelles compétences pour un chef d'entreprise agricole ?

Qu'est-ce qu'une entreprise agricole ?





S'installer
en agriculture



Les compétences d'un chef d'entreprise agricole

Savoirs

Savoirs
être

Savoirs
faire

**Et moi, comment
est-ce que je me situe ?**

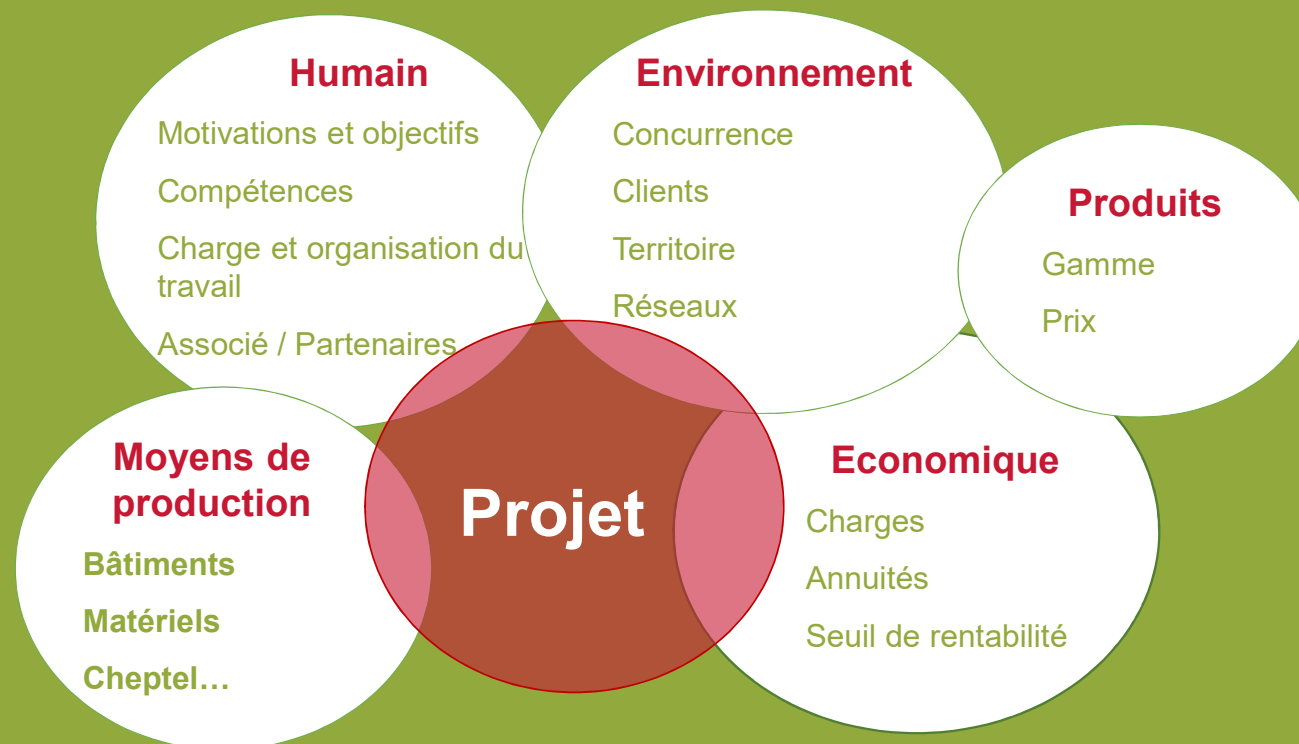




S'installer
en agriculture



Qu'est-ce qu'une entreprise agricole ?





S'installer en agriculture



Une dispositif ouvert à tous les porteurs de projet



S'INFORMER AU POINT ACCUEIL INSTALLATION

CONNAÎTRE :

- les démarches,
- les personnes ressources
- les conditions d'accès

TROUVER UNE EXPLOITATION

rcporteurinstallation.com



SE FORMER

RÉALISER SON PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

- Entretien avec des conseillers
- Stage 21 heures
- Formations et stages selon vos besoins

BÂTIR UN PROJET SOLIDE

PRÉPARER SON PROJET

- Chiffrer et évaluer sa faisabilité,
 - Tester plusieurs scénarios,
 - Rechercher des financements
- (aides de l'Etat, des collectivités...)
- Engager les démarches administratives (demande d'autorisation d'exploiter...)

RÉALISER SON PROJET

S'INSTALLER

- Déclarations (CFE, MSA...)

FAIRE VIVRE SON PROJET

- Rendez-vous post-installation
- Formations, groupes d'échanges...



Un accompagnement
qui vous ressemble



S'INFORMER AU POINT ACCUEIL INSTALLATION

CONNAÎTRE :

- les démarches,
- les personnes ressources
- les conditions d'accès

TROUVER UNE EXPLOITATION

repertoireinstallation.co



SE FORMER

RÉALISER SON PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

- Entretien avec des conseillers
- Stage 21 heures
- Formations et stages selon vos besoins



BÂTIR UN PROJET SOLIDE

PRÉPARER SON PROJET

- Chiffrer et évaluer sa faisabilité,
 - Tester plusieurs scénarios,
 - Rechercher des financements
- (aides de l'Etat, des collectivités...)
- Engager les démarches administratives (demande d'autorisation d'exploiter...)



RÉALISER SON PROJET

S'INSTALLER

- Déclarations (CFE, MSA...)

FAIRE VIVRE SON PROJET

- Rendez-vous post-installation
- Formations, groupes d'échanges...



Un accompagnement
qui vous ressemble



S'installer en agriculture

Pour contacter les conseillers du Point Accueil Installation
Un numéro unique pour la Bretagne !

0 820 22 29 35
(0,09 € la mn)

**Point Accueil Installation
du Finistère**

24 route de Cuzon
CS 26032
29322 Quimper
pai29@bretagne.chambagri.fr

**Point Accueil Installation
d'Ille-et-Vilaine**

Maison de l'agriculture
Rue Maurice Le Lannou
CS 14226 - 35042 Rennes cedex
pai35@bretagne.chambagri.fr

**Point Accueil Installation
du Morbihan**

Avenue du Général
Borgnis Desbordes
56000 Vannes
pai56@bretagne.chambagri.fr

**Point Accueil Installation
des Côtes-d'Armor**

Maison des agriculteurs
2 av. du Chalutier «Sans pitié»
BP 10540 - 22195 Plérin cedex
pai22@bretagne.chambagri.fr

Etape 1 : s'informer au PAI



1

2

3

4

5

6



1

s'informer au PAI

- Clarifier son projet
- Identifier les démarches pour s'installer
- Connaître les aides et les accompagnements possibles
- Etre orienté vers les bons interlocuteurs
- Participer à des journées collectives

• S'informer sur les formations : formations qualifiantes, V.A.E, formations continues, formations courtes, plan de professionnalisation personnalisé.

• S'informer sur les démarches : demande d'autorisation d'exploiter les terres, stage de parrainage....

• S'informer sur les contacts et accompagnements : conseillers spécialisés, comptables, juristes...MSA, CFE,...

• S'informer sur les aides : aides DJA, aides sur mon territoire, aides aux investissements, aides environnementales...



QUINZAINE DE L'INSTALLATION & DE LA TRANSMISSION en Bretagne du 18 au 27 novembre 2025

- **PORTEURS DE PROJET** en recherche d'exploitation ou d'associé
- **AGRICULTEURS** en réflexion sur votre transmission

>> **4 rendez-vous au choix :**



Mardi 18/11
à Hanvec
Salle
polyvalente
(29)

Jeudi 27/11
à Locqueltas
Salle polyvalente (56)



Vendredi 21/11
à Plérin - Chambre d'agriculture
(22)

Mardi 25/11
à Chateaubourg
Salle La Clé des Champs
(35)

Inscription **OBLIGATOIRE** : Anne DUGUE 06 30 69 56 14 ou Emmanuelle TREMEL 07 88 34 56 19



A vos côtés, à chaque étape de votre projet
de création ou de reprise d'entreprise agricole

N°13 - Mai 2025

Vous avez été plus de 2000 à contacter les Points Accueils de Bretagne pour vous informer sur un projet agricole. Nous vous souhaitons que ce projet se concrétise et nous sommes là pour vous accompagner tout au long de vos démarches.

Le Point Accueil Installation de Bretagne, avec l'ensemble de ses partenaires, vous propose régulièrement une Newsletter.

Elle relaie nos actualités, informations sur des événements, rencontres, fermes ouvertes, ou nouveaux dispositifs... pour vous aider dans votre projet !

L'équipe des conseillers installation

Du 29 septembre
au 5 octobre 2025

Les Journées
des métiers
De l'agriculture
Et du vivant



Cultivez
votre avenir



ACTUALITÉS

Observatoire Installation Transmission

> Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous communiquer la plaquette "Chiffres clés Installation Transmission 2024", édition 2025.

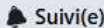
Ce document, issu de l'Observatoire Installation Transmission de Bretagne animé par la Chambre d'agriculture, vous apporte une

Page Facebook : Je me lance en agriculture



Je me lance en agriculture

512 followers • 2 suivi(e)s

 Suivi(e)  Message  Rechercher

Publications

À propos

Mentions

Followers

Photos

Vidéos

Plus ▼

...

Intro

Je me lance en agriculture propose un ensemble d'informations pratiques sur la création d'entreprise en agriculture en Bretagne.

Ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi

Tél : 0820 22 29 35 (0.09€ la min.)

 Page • Communauté

 jemelanceenagriculture.com/ca1/synagri.nsf/TECHDOCPARCLEF/00018405

Publications

Filtres

 **Je me lance en agriculture**
28 septembre, 19:00 · 

[Partage d'expérience - Ferme Florale]... En voir plus



Photos

Toutes les photos



Trouver une exploitation pour une immersion

Dispositif qui permet de générer une convention de manière simplifiée dans le cadre d'une découverte d'un métier

Période d'immersion de 1 jour, 1 semaine ou 1 mois. Dès lors que les 2 parties sont d'accords, la démarche se fait de manière dématérialisée et la convention est générée automatiquement.

Pour accéder à l'immersion facilitée : <https://immersion-facile.beta.gouv.fr/>

Pour trouver une exploitation accueillante : <https://www.stage-agricole.com>





S'installer
en agriculture



Trouver une formation qualifiante en formation pour adulte

La formation adulte est ouverte à toute personne ayant cumulé au moins une année d'activité professionnelle avant l'entrée en formation (certains centres peuvent accepter des candidats avant ce délai de 12 mois, mais l'obtention du diplôme ne pourra se faire que lorsque le candidat justifiera d'une année d'activité).

Ces formations permettent l'obtention d'un diplôme qualifiant de niveau BEP, Bac Pro ou BTS sur une durée réduite par rapport à la formation initiale.

- BPA (niveau 5) => 6 mois de formation dont 2 en stage
- BPREA (niveau 4) => 8 mois de formation dont 2 en stage
- BTS (niveau 3) => 12 mois de formation.

Se renseigner directement auprès des centres de formation, pour les aspects financiers (coût de la formation et prise en charge)





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Données : 2020

Etablissements d'enseignement agricole en Bretagne
Formation scolaire, Apprentissage et Formation continue

Type d'établissement

- Public
- CNEAP
- MFREO
- IFRIA
- Autres

Type de formation

- Formation scolaire
- Formation par apprentissage
- Formation continue

La carte illustre la répartition géographique des établissements d'enseignement agricole en Bretagne. Les établissements sont classés par type (Public, CNEAP, MFREO, IFRIA, Autres) et par type de formation (Formation scolaire, Formation par apprentissage, Formation continue). Les établissements sont répartis dans toute la région, avec une concentration plus élevée dans le sud-ouest et le sud-est. Les établissements sont représentés par des symboles colorés correspondant à leur type et à leur formation.

Edité le 25 juillet 2023. Droit d'auteur: École de la formation et du développement/EF



S'installer
en agriculture



La Capacité Professionnelle

Pas d'obligation de formations diplômante pour s'installer... MAIS

Besoin de compétences (selon le projet) :

BPREA (Brevet Professionnel de responsable d'Entreprise Agricole)

CS (Certificat de spécialisation)

Formations spécialisées (fabrication fromagère, découpe de viande...)

Avoir un diplôme agricole de niveau 4 dans la liste de l'arrêté d'avril 2023 :

Ouvre les droits à certaines aides installation de la Région

Participe aux critères de la priorité Jeune Installé pour les autorisations d'exploiter



Etape 2 : trouver son exploitation



1

2

3

4

5

6

2 trouver une exploitation

- Contacter les structures professionnelles (RDI, SAFER...)
- Consulter les offres de petites annonces
- Se faire connaître auprès des collectivités, des agriculteurs...

repertoireinstallation.com

 **safer**
Bretagne





S'installer
en agriculture



L'accès au foncier agricole (propriétaire et locataire)

La réglementation sur l'accès au foncier : la demande d'autorisation d'exploiter

Attention :

Quand le foncier est trouvé, il faut faire une demande d'autorisation d'exploiter les terres auprès de l'administration (DDTM). Sans cette autorisation (ou déclaration), les terres ne peuvent être exploitées !

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Schema-Directeur-Regional-des>

Formulaire disponible en mairie ou sur <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Obtenir-une-demande-d-autorisation> (rubrique: obtenir une autorisation d'exploiter)

Formulaire à déposer ou à envoyer (avec accusé) à la DDTM du département du siège de l'entreprise.





Un accompagnement
qui vous ressemble



S'installer
en agriculture

CEPPP

SE FORMER

RÉALISER SON PLAN
DE PROFESSIONNALISATION
PERSONNALISÉ

- Entretien avec des conseillers
- Stage 21 heures
- Formations et stages selon vos besoins



Des formations entrepreneuriales pour :

- Maîtriser la gestion
- Faire les bons choix, décider et piloter
- Être capable de choisir ses statuts : juridique, fiscal, social
- Maîtriser les aspects réglementaires
- Connaître son marché (pour les projets en circuits courts)
- Argumenter ses choix
- Communiquer avec ses associés
- Gérer l'organisation et le temps de travail
- Oser prendre des risques
- (...)

Dont 2 formations obligatoires :

- Chiffrer et analyser son projet (3 ou 4 j)
- Présenter son projet (1j)





Un accompagnement
qui vous ressemble



*S'installer
en agriculture*



Les démarches pour créer ou reprendre une entreprise agricole

1- Définition de l'activité agricole

2- Les statuts en agriculture





S'installer en agriculture



1- Définition de l'activité agricole

Art L 311-1 Code rural



Activité agricole par nature



Activité agricole par relation



Activités agricoles par définition de la



*S'installer
en agriculture*



2- Les statuts en agriculture

Statut social : Cotisant solidaire , Agriculteur à titre principal ou secondaire

- Dépend de la surface, du revenu agricole (ou temps de travail)

Statut fiscal: Micro BA , Régime réel simplifié, Régime réel

- Dépend du niveau de chiffre d'affaire et type de structure juridique

Statut juridique : entreprise individuelle ou en Société

- Dépend du nombre d'associé, du capital, du statut des associés...





*S'installer
en agriculture*



Les démarches pour créer ou reprendre une entreprise agricole

Réfléchir au projet c'est s'assurer de la viabilité de votre projet et la pérennité de votre entreprise

Construire le projet : Réaliser une étude de faisabilité

[Diagnostic de l'existant]

Faisabilité commerciale (approche de marché)

Faisabilité technique : moyens de production, organisation du travail, plan de production

Faisabilité économique : chiffrage du projet

Faisabilité financière : Evaluation des investissements

Mesure de la rentabilité

Analyse du risque et conditions de réussite





S'installer
en agriculture



Circuits Courts : Importance de l'étude de marché

Mesurer les potentialités de marché / territoire

Vérifier une intuition / confronter l'idée à la réalité

Estimer le potentiel de chiffre d'affaire

Construire son offre





S'installer
en agriculture



Les démarches pour créer ou reprendre une entreprise agricole

Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) : 30 000 €

Critères d'éligibilité : Diplôme de niveau 4 agricole, Avoir entre 20 de 40 ans,

Engagements : Etre chef d'exploitation, dégager au minimum 1 SMIC à 4 ans

Soutien à l'Installation en Agriculture (SIA) pour les 40-50 ans /activités équestres/saliculture : subvention sur investissement 8 000 € pour un investissement – reprise > 20 000 € (sous condition de professionnalisation, étude prévisionnelle démontrant la viabilité économique du projet...)





Un accompagnement
qui vous ressemble



S'installer
en agriculture



la déclaration au Guichet Unique des Entreprises

Une fois le projet construit et les choix sociaux, juridiques et fiscaux définis



Déclaration à faire sur formalites.entreprises.gouv.fr

- MSA
- Centre des Impôts ⇒ Régime fiscal d'imposition des bénéfices agricoles ⇒ Régime TVA
- INSEE ⇒ SIREN et SIRET ⇒ Code APE
- EDE ⇒ Numéro de cheptel





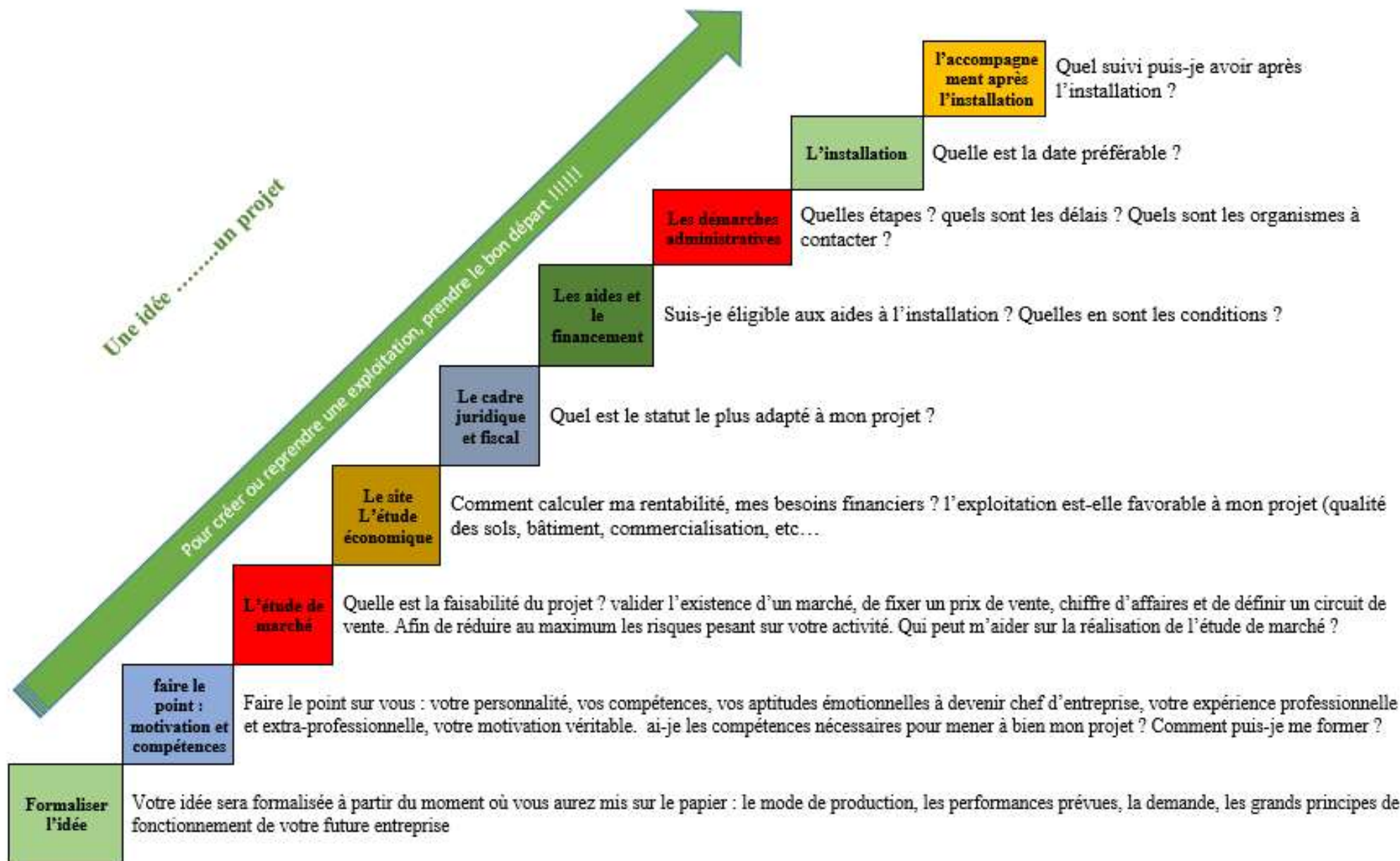
S'installer
en agriculture



Les Points de Vigilance d'une création-reprise d'entreprise

1. Avoir la volonté d'entreprendre avec un projet clair et précis
2. Identifier ses produits, ses clients, sa concurrence
3. Se positionner pour se différencier de la concurrence (si circuits courts).
4. Créer un modèle économique rentable
5. Obtenir le soutien de son entourage
6. Se faire accompagner par des professionnels







S'installer en agriculture

Pour contacter les conseillers du Point Accueil Installation
Un numéro unique pour la Bretagne !

0 820 22 29 35

(0,09 € la mn)

**Point Accueil Installation
du Finistère**

24 route de Cuzon
CS 26032
29322 Quimper
pai29@bretagne.chambagri.fr

**Point Accueil Installation
d'Ille-et-Vilaine**

Maison de l'agriculture
Rue Maurice Le Lannou
CS 14226 - 35042 Rennes cedex
pai35@bretagne.chambagri.fr

**Point Accueil Installation
du Morbihan**

Avenue du Général
Borgnis Desbordes
56000 Vannes
pai56@bretagne.chambagri.fr

**Point Accueil Installation
des Côtes-d'Armor**

Maison des agriculteurs
2 av. du Chalutier «Sans pitié»
BP 10540 - 22195 Plérin cedex
pai22@bretagne.chambagri.fr